

Ecrit par le 2 juillet 2026

LEO : une 2e tranche pour 2023 ?



Après s'être adressée par courrier à Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux transports, c'est à l'assemblée nationale que la députée de Vaucluse Souad Zitouni a demandé des précisions sur les délais de réalisation de la LEO. Un dossier vital pour le bassin de vie d'Avignon dont on parle depuis près de 40 ans maintenant.

Dans un hémicycle très clairsemé, [Souad Zitouni](#), la députée de la première circonscription de Vaucluse, a questionné le gouvernement afin d'obtenir des précisions sur la réalisation du second tronçon de la [Liaison est-ouest \(LEO\)](#), au Sud d'Avignon.

Après avoir rappelé l'annonce de la reprise de ce contournement routier par le premier ministre Jean-Castex en janvier 2020 ainsi que l'importance de ce projet sur la santé des milliers d'habitants de la Rocade, « victimes de la pollution atmosphérique, sonore et visuelle générée par le passage sous leurs fenêtres de nombreux poids lourds et près de 35 000 véhicules », l'élue a demandé « davantage d'éléments sur le calendrier de mise en œuvre » des travaux.

Ecrit par le 2 juillet 2026

En réponse, [Bérangère Abba](#), Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, a annoncé qu'une nouvelle demande d'autorisation environnementale serait sollicitée cette année afin de débloquer la situation en vue de permettre un démarrage des travaux en 2023.



Souad Zitouni, députée La République en Marche de la première circonscription de Vaucluse, questionne Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique sur le calendrier des travaux de la LEO.

Un projet structurant qui constitue le chaînon manquant

« Ce projet structurant pour le territoire du Vaucluse permettra d'améliorer significativement la desserte de l'agglomération avignonnaise et de délester son centre-ville, offrant ainsi un meilleur cadre de vie aux milliers de riverains concernés, dont la majorité sont des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville à Avignon, a ainsi expliqué Bérangère Abba. Ce projet constitue également le chaînon manquant pour organiser le report modal vers les transports collectifs et les mobilités douces. »

Si une première tranche (le projet en compte 3 pour un tracé total de 13km) a été inaugurée en 2010 entre Avignon et Rognonas avec le franchissement de la Durance, les deux autres phases n'ont toujours pas vue le jour malgré un projet qui remonte à près de 40 ans maintenant.

Alors que le franchissement du Rhône pour relier Courtine aux Angles est actuellement au point mort en raison notamment [de la région Occitanie et du Conseil départemental du Gard qui jouent les abonnés absents en matière de financement](#), la deuxième tranche (entre le Nord des Bouches-du-Rhône et le rond-point des amandiers à Avignon avec un nouveau pont sur la Durance) bénéficie pour sa part d'une inscription de près de 143M€, dont 54M€ financés par l'Etat, au contrat de plan Etat-Région en vigueur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de permettre sa réalisation.

Ecrit par le 2 juillet 2026

La volonté de l'Etat n'est nullement remise en cause

L'autorisation environnementale de la deuxième tranche, dont l'obtention est nécessaire au démarrage des travaux, a été prise par arrêté préfectoral du 31 mai 2021. Toutefois, un recours en contentieux contre cet arrêté a été initié en octobre dernier devant le Tribunal Administratif de Marseille suite notamment [à l'avis défavorable](#), mais uniquement consultatif, de l'AE (Autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable) sur le tracé actuel de la deuxième tranche.

« Cette procédure contentieuse ne remet nullement en cause la volonté de l'Etat de poursuivre l'aménagement de la LEO, qui reste intacte, insiste la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique. Ainsi, en concertation avec les cofinanceurs de l'opération, il a été décidé d'engager des études complémentaires visant à consolider son évaluation environnementale et garantir ainsi sa sécurité juridique. Sur cette base, une nouvelle demande d'autorisation environnementale sera sollicitée en 2022 en vue de permettre un démarrage des travaux en 2023. Un comité de pilotage se tiendra, si besoin, à l'été 2022 afin d'informer les cofinanceurs de l'avancement des études complémentaires et des étapes procédurales à venir. »

L'intervention de Souad Zitouni et la réponse de Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique à découvrir ci-dessous en vidéo.

A7 : travaux lancés entre Avignon-Nord et Avignon-Sud

Ecrit par le 2 juillet 2026



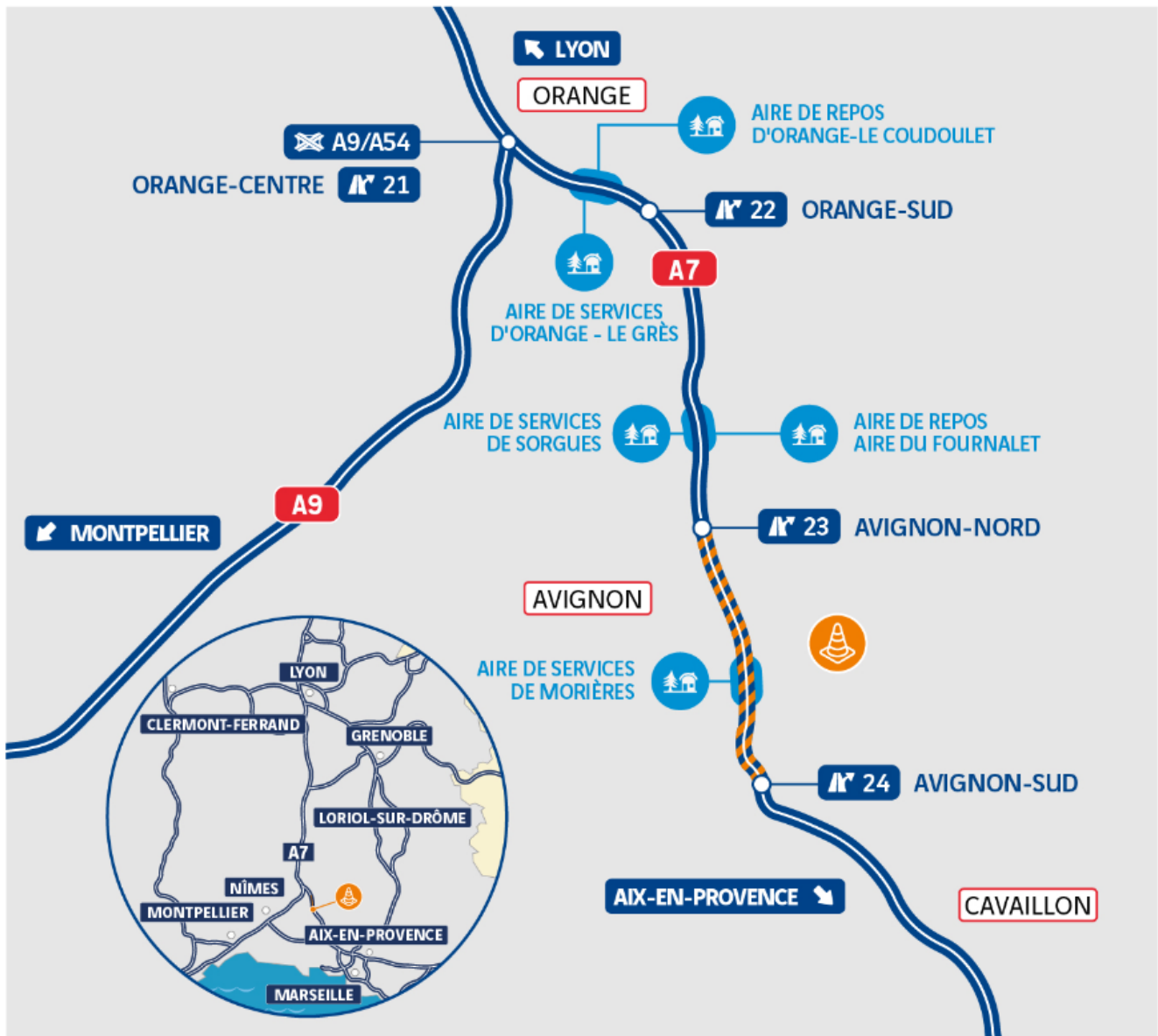
Vinci autoroutes vient de lancer les travaux de rénovation de la chaussée sur l'A7 entre les échangeurs d'Avignon Nord (n°23) et Avignon Sud (n°24). Le chantier, qui se déroulera en 2 phases, débute aujourd'hui par une première tranche qui doit s'achever le 10 décembre 2021. Au total, l'opération, d'un montant de 12M€, va ainsi permettre de traiter 24 km de chaussées (12 km dans chaque sens) réparties sur les communes d'Avignon, Vedène, Morières-lès-Avignon et Caumont-sur-Durance.

Près de 64 000 véhicules

« Durant 11 semaines, les équipes interviendront exclusivement de nuit 4 nuits par semaine du lundi au vendredi, et le chantier sera replié tous les matins et les week-ends, explique Vinci autoroutes). Les nuits de travaux, la circulation sera basculée sur les voies opposées aux zones de chantier et les conducteurs circuleront sur une voie dans chaque sens. En journée, les automobilistes retrouveront leurs conditions de circulations habituelles et circuleront sur trois voies dans chaque sens. »

De quoi permettre de limiter les perturbations sur ce secteur accueillant en moyenne 31 800 véhicules/jour dans chaque sens de circulation dont 12,5% de poids lourds. Des usagers, dont une grande partie emprunte cette portion pour un usage domicile/travail.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Un chantier plus vert ?

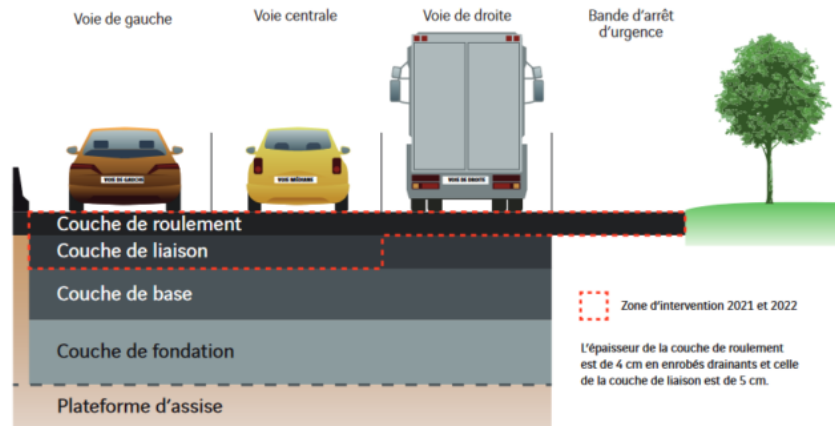
Les travaux, où 80 000 tonnes d'enrobés seront nécessaires, prévoient notamment le rabotage des couches de roulement sur 4cm de profondeur et de liaison sur 5cm. A cette occasion, 50% de toutes les couches inférieures seront recyclées ainsi que 30% de la couche de roulement. Au total, près de 40% des enrobés de l'ancienne chaussée sont réemployés dans la fabrication de la nouvelle chaussée, le reste sera mis en œuvre sur d'autres chantiers de la région. Par ailleurs, 100% des eaux du chantier seront récupérées et recyclées.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Une rénovation des chaussées en profondeur - 2 saisons de travaux

Automne 2021 / Printemps 2022

- > Rabotage des couches de roulement sur 4 cm de profondeur et de liaison sur 5 cm
- > Réalisation des enrobés de la couche de liaison
- > Réalisation de la couche de roulement en enrobés drainants et des finitions



Les travaux de la seconde saison sont programmés de nuit du 14 mars au 13 mai 2022. Pendant ces 11 semaines encore, les conditions de circulation des automobilistes seront identiques à celles de la première phase de travaux.

Cette intervention, qui mobilisera 130 personnes 24h/24, s'inscrit dans d'importants travaux de rénovation des chaussées de l'A7 engagés depuis l'automne 2017 par Vinci autoroutes entre Lyon et Marseille sur une distance de 312km.

Durant ces travaux les usagers peuvent suivre l'évolution du chantier ainsi que les conditions de circulation sur www.a7-travaux-chaussees.com. Ces derniers peuvent aussi joindre les équipes de Vinci autoroutes au 04 15 53 01 33 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le Département veut investir, investir et encore investir

Ecrit par le 2 juillet 2026



S'inscrivant dans la continuité de son prédécesseur, Dominique Santoni, la nouvelle présidente du Conseil départemental de Vaucluse, entend accélérer les investissements sur le territoire. Dans ce cadre, elle a présenté la feuille de route des grands chantiers du Département pour la période 2021-2028.

« C'est un budget de combat que nous allons mettre en place, annonce sans ambages Dominique Santoni, la nouvelle présidente LR (les Républicains) du Conseil départemental de Vaucluse élue le 1er juillet dernier. Il s'agit de donner la priorité absolue à l'investissement, au service du développement du territoire. »

Pour cela, l'équipe de la première femme à occuper cette fonction en Vaucluse entend s'appuyer sur un vaste plan d'investissement 2021-2028. Il faut dire que pour la première fois l'institution départementale va bénéficier de temps pour mener à bien sa politique. En effet, le renouvellement par moitié des assemblées départementales françaises jusqu'aux élections de 2015 incitait plutôt au 'saupoudrage' des subventions afin de maintenir des majorités politiques stables et cela quelle que soit la couleur politique. La réforme nationale du mode de scrutin a ainsi permis à Maurice Chabert de mener un mandat départemental 'inédit' de 6 ans. Un président sortant qui ne s'est pas représenté après avoir adoubé Dominique Santoni pour lui succéder. Cette dernière était jusqu'alors vice-présidente déléguée à

Ecrit par le 2 juillet 2026

l'éducation, aux sports, à la vie associative et aux transports, n'hésite d'ailleurs pas annoncer s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur.

« C'est la restauration des finances du Département que nous avons mené durant le mandat précédent qui va nous permettre d'avancer. La continuité c'est important et grâce à ces efforts nous allons passer à la partie visible de 'l'iceberg' avec la mise en place d'une politique de grands travaux », insiste la nouvelle présidente qui, grâce au jeu de calendrier des futurs scrutins à venir va disposer, cette fois, d'un mandat de 7 ans !

Dans cette logique, le Conseil départemental de Vaucluse va donc lancer un nouveau PPI (Plan pluriannuel d'investissement).

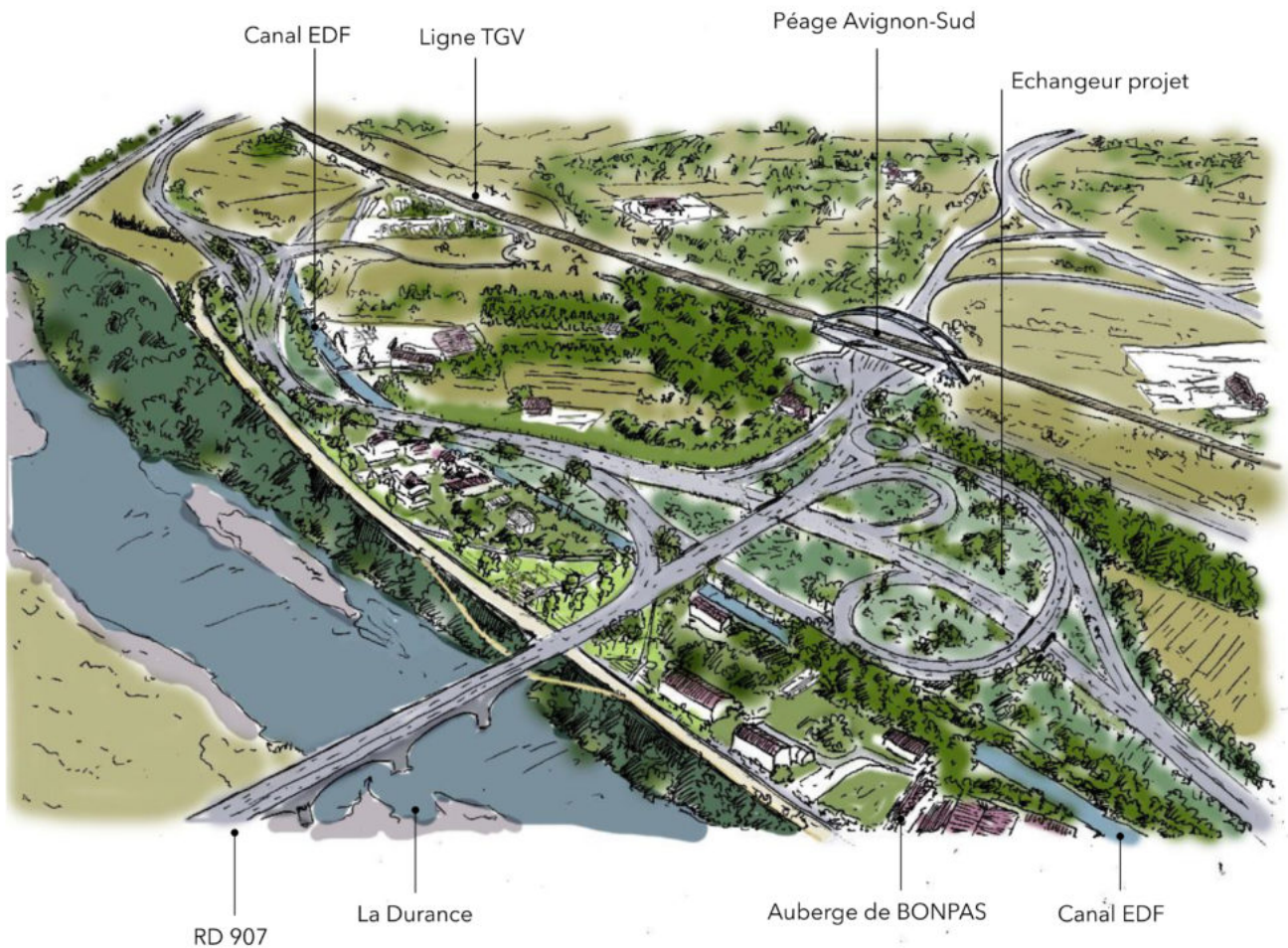
« Cet outil précieux de pilotage budgétaire et financier permet de planifier des projets de long terme et de programmer les investissements nécessaires, tout en déterminant le niveau d'endettement supportable par la collectivité », poursuit Dominique Santoni.

Des grands travaux pour changer le quotidien des Vauclusiens

« Dans les prochaines années, plusieurs chantiers transformeront ainsi notre territoire », annonce Dominique Santoni.

Le Département va ainsi lancer à l'automne la concertation pour le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas. Objectif : faire sauter ce goulot d'étranglement que constitue ce nœud routier à l'intersection de l'autoroute A7, de la RN7 en provenance d'Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d'Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône accueillant 30 000 véhicules/jour dans chaque sens. Un dossier de 25M€, dont une participation du Conseil départemental de Vaucluse de 9,5M€ et une contribution de l'Etat et de la Région à hauteur de 15,5M€, qui doit se concrétiser par un chantier d'une durée de 3 ans dont les premiers coups de pioche devraient intervenir en 2024.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas (ici une esquisse non-définitive) prévoit l'aménagement d'une liaison directe entre la RN7 (Avignon) et la RD 900 (route d'Apt), associée à la création de nouvelles bretelles et de deux giratoires pour accéder à l'autoroute A7 (Avignon Sud), ainsi qu'au pont de Bonpas (direction Bouches-du-Rhône). Le giratoire et le carrefour à feux actuels, qui concentrent les embouteillages déplorés aujourd'hui, seront supprimés. Le tout en facilitant l'accès à un pôle d'échange intermodal bus/covoiturage et permettant de sécuriser les liaisons cyclables le long de la Durance et vers les Bouches-du-Rhône.

Autre gros dossier à venir : la déviation d'Orange. « On en parle depuis près de 50 ans, rappelle Thierry Lagneau, vice-président en charge des travaux, des aménagements routiers et de la sécurité. Cet aménagement s'inscrit dans la réalisation d'un itinéraire de liaison structurant entre la vallée du Rhône et le bassin vaudois. Il permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l'A7. »

L'opération bénéficie, à ce jour, d'un financement d'environ 50M€ avec des participations de l'Etat, la Région Sud, la Communauté de communes pays réuni d'Orange, la ville d'Orange et le Département. Les études et procédures réglementaires ont débuté pour un démarrage des premiers travaux préparatoires

Ecrit par le 2 juillet 2026

au cours du second semestre 2022 et pour une durée de 4 ans.

De quoi permettre la réalisation de 2 sections entre le giratoire du Coudoulet sur la RN7 et l'avenue des Crémades (1,2 km) ainsi qu'entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret) sur une longueur de 1,9km afin de délester le centre-ville de la cité des princes traversé par près de 15 000 véhicules/jour, dont 10% de poids-lourds.

Accélérer pour la déviation de Coustellet et la LEO

Afin de doter le Vaucluse des infrastructures indispensables à son développement, le Département veut également réaliser le contournement de Coustellet.

« Coustellet, qui a connu un fort développement économique ces dernières années, se situe à l'intersection de deux voies de communication à fort trafic : la RD 2 (qui rejoint Cavaillon via Robion) et la RD 900 (entre Avignon et Apt), explique Thierry Lagneau. Cette route départementale est un axe majeur qui dessert l'Est du Vaucluse, notamment la vallée du Calavon. Le trafic routier très élevé (environ 15 000 véhicules par jour dont 10% de poids lourds) entraîne une congestion routière au centre de l'agglomération, à l'intersection avec la RD 2. »

Si plusieurs études ont été menées il faut cependant encore organiser l'enquête publique préalable à l'autorisation du projet.

« Je suis une femme de consensus, précise Dominique Santoni. C'est pour cela que je rencontrerai prochainement tous les élus concernés puisque Coustellet se situe à l'intersection de 4 communes : Cabrières-d'Avignon, Maubec, Oppède et Robion. » Le but étant de finaliser cet aménagement avant la fin du mandat.

« Il faut réaliser la 2^e tranche de la LEO. »

Thierry Lagneau

Autre dossier faisant figure d'arlésienne jusqu'alors, la réalisation de la tranche 2 de la LEO (Liaison Est-Ouest) à Avignon et dans le Nord des Bouches-du-Rhône.

« La position du Conseil départemental de Vaucluse n'a jamais varié s'agissant l'aménagement de ce vaste projet de contournement de l'agglomération d'Avignon, insiste Thierry Lagneau. Il est nécessaire de réaliser cette deuxième section comprise entre Rognonas et le carrefour de l'Amandier, à Avignon, d'une longueur de 5,8 kilomètres en deux fois deux voies. Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, auquel revient la responsabilité, en lien avec l'ensemble des collectivités concernées, de faire aboutir ce projet vieux de plusieurs décennies. »

« Le Département de Vaucluse a confirmé son engagement sur le plan financier à hauteur de 14,72% du montant des travaux », complète la présidente.

Les autres chantiers

Dans le même temps, le Département poursuit la réhabilitation des collèges de Vaucluse. Ainsi après la rénovation des établissements de Valréas et du Thor, celle de Sorgues est en cours et celles de

Ecrit par le 2 juillet 2026

Bédarrides (6,6M€), de Vedène (12,2M€) et d'Apt (10,8M€) débiteront en 2022. Des collèges, où dès cette rentrée, 14 000 ordinateurs portables sont mis à disposition de tous les élèves de 6e et cela pendant 4 ans afin que tous les collégiens vauclusiens soient équipés d'ici 2024. Et pour faciliter la scolarité 'numérique' des élèves, le Département équipera progressivement tous les collèges publics d'une connexion internet via la mise en place de bornes wifi.



Le chantier de réhabilitation du collège Saint-Exupéry à Bédarrides débute pour un montant de 6,6M€. Fin des travaux prévus pour la rentrée 2023/2024.

Par ailleurs, dans moins de 4 ans, les archives départementales quitteront leurs locaux historiques du Palais des papes, qui sont désormais trop exigus et ne répondent plus aux normes de conservation actuelles, pour rejoindre un 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' situé dans nouveau bâtiment de de 10 600 m2 (33M€) situé dans la zone d'Agroparc à Avignon. L'arrivée des archives de la ville d'Avignon est également toujours envisagée. Le chantier doit débiter en 2023 pour une mise en service en 2025.

Enfin, le Département construira d'ici 2024 un nouveau bâtiment, à Avignon, où seront installés la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les services de la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce nouvel édifice, d'une surface de 38 000m2 verra le jour en lieu et place d'un grand hangar désaffecté (hangar Souvet) situé le long de la voie ferrée. Le démarrage des travaux aura lieu au dernier trimestre 2022 pour une réception mi-2024. Cette opération (35M€ au total) s'accompagne d'une réhabilitation lourde du site Limbert, abritant les services du Pôle Solidarités du Département, ainsi que de l'Espace Départemental des Solidarités d'Avignon Est. De quoi libérer à termes, les locaux situés le long du boulevard Saint-Michel, dont le potentiel urbanistique, le long des remparts, n'est plus à démontrer.

Repenser le rapport avec les autres collectivités

« Au-delà des investissements qu'il réalise directement, le Conseil départemental accompagne les

Ecrit par le 2 juillet 2026

communes et les EPCI dans leurs propres projets, en particulier à travers sa politique de contractualisation, qui offre une visibilité sur plusieurs années et constitue un 'effet levier' essentiel. Dans les prochaines années, ce soutien sera encore renforcé, afin d'impulser des politiques qui amélioreront le quotidien des Vauclusiens », rappelle la présidente.

Cet accompagnement prendra donc la forme d'un contrat de développement territorial passé avec les communes et les intercommunalités (EPCI) et élaboré en lien avec les élus des cantons concernés afin de programmer les investissements.

Autre outil au service des collectivités locales qui veulent investir : Vaucluse ingénierie. Cette plateforme pilotée par le Conseil départemental doit permettre aux élus et à leurs équipes, notamment pour les plus petites communes, de bénéficier d'une expertise personnalisée pour étudier la faisabilité d'un projet. Vaucluse ingénierie interviendra également pour la recherche de financements, la constitution des dossiers administratifs mais aussi le suivi des missions d'un prestataire et du projet dans sa globalité.

Et histoire de s'appliquer à lui-même cette logique d'optimisation, le Conseil départemental de Vaucluse va également créer un service dédié à la recherche de financements extérieurs. Si un agent est d'ores et déjà chargé d'assister l'ensemble des services qui veulent candidater à des financements auprès du FSE (Fonds social européen), la mise en place de ce service doit permettre de solliciter systématiquement tous les dispositifs européens, nationaux et régionaux auquel peut prétendre le Département.

Culture, sécurité, santé...

En plus de ses compétences sociales (RSA, personnes âgées, enfance, handicapés...) constituant son ADN le Département version Dominique Santoni entend aussi intervenir dans des domaines comme la sécurité, la culture, l'environnement ou bien encore la santé.

« C'était une promesse de campagne, rappelle la nouvelle présidente. Le Département va apporter une aide financière pour la mise en place ou l'extension de systèmes de vidéoprotection ainsi qu'à l'équipement des polices municipales. »

Le Conseil départemental souhaite aussi investir pour une meilleure couverture médicale du territoire. Afin de lutter contre la désertification médicale, le Département 'planche' sur une aide à l'installation de médecins libéraux en milieu rural et notamment les jeunes médecins. Il participera également au financement de maisons de santé, des lieux permettant le regroupement de médecins voire d'équipes pluridisciplinaires qui constituent une alternative pour des médecins qui hésiteraient à s'installer seul dans une commune. Plus novateur encore, le Conseil départemental envisage aussi le recrutement direct de médecins libéraux dans les Espaces départementaux des solidarités (Edes), structures d'accompagnement médico-sociales du Département.

Côté environnement, le Département entend anticiper les problèmes d'irrigation liés aux effets du réchauffement climatique en mettant en place une stratégie de gestion sur les ressources en eau à l'horizon 2028. Pour cela, il participe notamment au projet de territoire des 'Hauts de Provence Rhodanienne', piloté par la préfecture de Vaucluse, « qui vise à mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource en eau sur le Nord Vaucluse tout en répondant de manière durable à l'augmentation de la demande en eau pour l'irrigation agricole ».

Enfin, le Département souhaite favoriser l'émergence dans le Sud Vaucluse d'un grand festival de plein-air consacré aux musiques actuelles, de nature à attirer plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

« Terre de festivals, le Vaucluse est riche de très grands rendez-vous internationaux, comme le Festival d'Avignon ou les Chorégies d'Orange, explique Dominique Santoni. Si le Sud du département compte de

Ecrit par le 2 juillet 2026

nombreuses manifestations estivales de qualité, aucune ne leur est aujourd'hui comparable, de par son ampleur ou son rayonnement. »

Un département connecté

« Investir, c'est également travailler à l'attractivité du Vaucluse, martèle la présidente du Conseil départemental. Parce qu'un territoire qui attire des investisseurs et de nouveaux habitants, c'est un territoire qui crée de l'activité et de l'emploi. »

Tirant les conclusions de la crise sanitaire qui a mis en lumière les limites des modèles métropolitains, Dominique Santoni estime que le temps est venu « pour les villes intermédiaires et les territoires de qualité ».

Si la qualité de vie du Vaucluse n'est plus à prouver, la stratégie d'attractivité du Département est de miser sur le formidable essor du télétravail.



Grâce notamment aux financements européens, le Département va mettre en place des bornes d'accès gratuit au wifi dans 172 sites touristiques de Vaucluse.

« Le Vaucluse peut tirer son épingle du jeu, de par sa position géographique et le caractère équilibré de son territoire, poursuit la présidente. Son excellente couverture Très haut débit (THD) facilite bien sûr le

Ecrit par le 2 juillet 2026

télétravail et constitue un atout majeur. »

Ainsi, l'ensemble du département sera entièrement connecté à la fibre dès l'an prochain, avec 14 ans d'avance sur le délai initial prévu en 2036. A ce jour, avec ces investissements d'un montant de 171M€, le Vaucluse est déjà le département le plus avancé en matière de déploiement de la fibre (94% de couverture) de toute la Région Sud.

Pour renforcer son attractivité numérique, le Département développe actuellement un réseau wifi touristique. Il s'agit de déployer des bornes wifi (1,4M€ dont 1M€ d'aides européennes) sur 172 sites vauclusiens touristiques (musées, places de villages, sites naturels, véloroutes, etc...).

« L'intérêt principal est d'assurer un accès à Internet nomade et gratuit à l'ensemble des habitants et des touristes, complète la présidente. C'est devenu aujourd'hui un besoin de base, un des premiers critères de satisfaction des visiteurs. »

« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse »

Dominique Santoni.

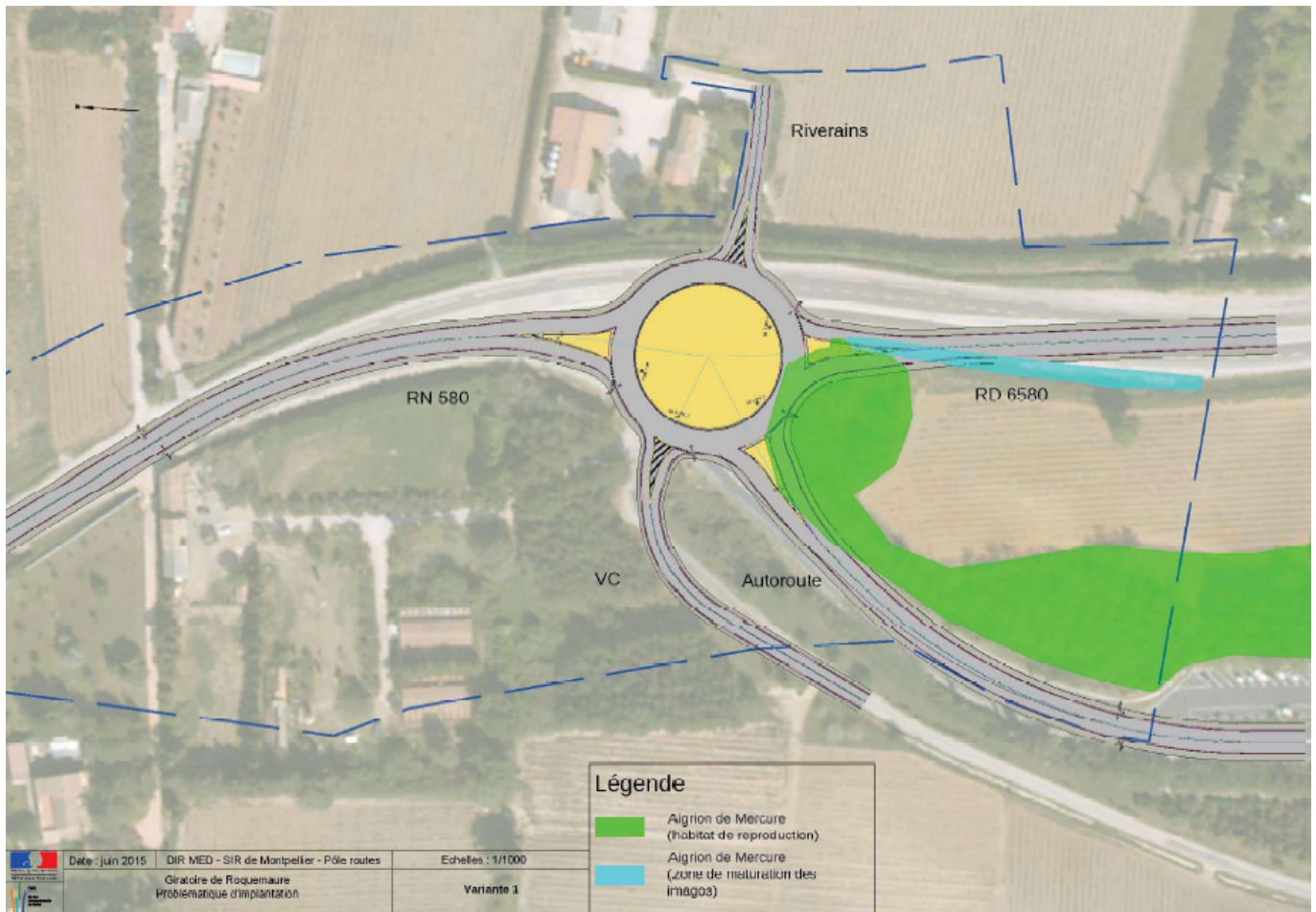
« Mais la décision de s'installer, d'investir ou d'implanter une entreprise sur un territoire donné est soumise à d'autres critères : les infrastructures de transport (autoroutes, proximité d'une gare TGV...), le climat et la qualité de vie (d'autant que l'équilibre vie professionnelle/vie privée prend de plus en plus d'importance), le foncier disponible à des prix abordables... Le Vaucluse coche incontestablement toutes les cases. Et a plus d'une carte à jouer pour attirer les entrepreneurs ou les salariés qui souhaitent aujourd'hui quitter les grandes métropoles pour une vie plus agréable, plus proche de la nature », précise Dominique Santoni.

Dans cette optique, le Département va mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire à commencer par l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité (VPA), qui vient de sortir un nouveau guide pratique 'S'installer dans le Vaucluse', pour définir rapidement une stratégie de promotion du territoire à l'échelle nationale.

« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse, » insiste Dominique Santoni.

Un giratoire pour sécuriser la sortie de l'A9 à Roquemaure

Ecrit par le 2 juillet 2026



Jean-Baptiste Djebbari, ministre des Transports, vient de confirmer par courrier à [Anthony Cellier](#), député de la 3^e circonscription du Gard, l'attribution d'une enveloppe de 750 000€ pour la réalisation d'un giratoire sur la RN 580 à Roquemaure. Ce rond-point, dont la réalisation représente un investissement total de 1,25M€, permettra de sécuriser l'accès à l'autoroute A9. Ce financement de l'Etat a été notamment rendu possible par le plan 'France relance' doté de 1,3 milliard d'euros, portant ainsi à 3,4 milliards le montant des travaux prévus dans l'Hexagone en 2021 par le conseil d'administration de l'AFITF (Agence de financement des infrastructures de transports de France).

« Ce projet, pris en charge à 60% par l'Etat, va permettre d'améliorer les conditions de déplacement de nos concitoyens, de fluidifier le trafic et de sécuriser davantage cette sortie d'autoroute que nous savons tous particulièrement accidentogène, se félicite Anthony Cellier.

La réalisation de cette future infrastructure routière se justifie également par l'accroissement du trafic des poids lourds prévisible en direction des sites industriels du Gard Rhodanien.

A terme, cette transformation du carrefour actuel en giratoire à 5 branches devrait donc grandement améliorer la sécurité des usagers du carrefour des routes RN580 et RD6580, avec la bretelle de sortie de l'échangeur de Roquemaure sur l'A9.